



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Le plan de quartier Monruz Sud a été validé, donnant le champ libre au projet Ensemble Gouttes d'Or

Vers un quartier durable à Monruz

Le projet immobilier Ensemble Gouttes d'Or vient de passer un cap décisif avec l'entrée en vigueur du plan de quartier « Monruz Sud », la levée des oppositions n'ayant pas suscité de recours. Désormais la Ville et les promoteurs partenaires peuvent aller de l'avant pour mettre au point un avant-projet exemplaire en termes de durabilité, d'environnement, de mobilité et de mixité sociale. Dans le même temps, une plage publique et un parc Nature en ville verront le jour dès l'année prochaine.

Après plusieurs années de sur-place du fait de nombreuses oppositions et négociations, le plan de quartier « Monruz sud » vient d'entrer en force. Celui-ci permet de définir les règles d'urbanisme et de construction du futur quartier résidentiel « Ensemble Gouttes d'Or ». Pour la directrice de l'Urbanisme, Christine Gaillard, cette issue est une joie et un soulagement : *« Après tout ce travail, nous voilà en train de faire un saut quantique avec ce projet qui permettra bientôt à des familles, à des personnes âgées ou à des étudiants de s'installer dans un havre de paix en pleine ville »*, s'exclame la conseillère communale.

Charte d'aménagement

Le temps a toutefois été bien utilisé pour mettre au point l'éthique et les caractéristiques de ce quartier à vocation exemplaire. Celui-ci prendra place au nord de l'hôtel Palafitte et en bordure de la villa Perret et de ses jardins dont la majeure partie sont en mains publiques. Les développeurs du projet, c'est-à-dire Alfen, la Coopérative Arc-en-Ciel, la Coopérative Les Rocailles et la Ville de Neuchâtel, ont signé ensemble une charte d'aménagement qui fixe les lignes directrices du projet.

Les bâtiments, au nombre de six, accueilleront environ 160 logements. Ils répondront aux principes du développement durable (aspects sociaux, économiques, énergétiques, mobilité, matériaux recyclables). Le quartier d'habitation fera partie intégrante du parc « Nature en ville » pour lequel les autorités ont déjà adopté un important crédit d'aménagement.

A ce propos, le public pourra, dès 2021, bénéficier des premières réalisations avec le parc public au sud de la villa Perret et notamment une nouvelle plage, accessible à

pied ou par un nouvel itinéraire de mobilités douces qui permettra de relier la plage de Monruz au Laténium sans devoir passer par le grand carrefour de Monruz.

Autre point fort de l'Ensemble Gouttes d'Or : la volonté de favoriser la cohésion sociale. Ainsi des personnes âgées, des étudiant-e-s, des familles et des propriétaires de PPE se côtoieront dans un quartier résolument urbain, vert et tourné vers la convivialité. Les espaces communs inviteront à la rencontre, notamment pour des jeux ou dans des zones potagères, mais aussi dans les rez-de-chaussée et sur les paliers. Des activités publiques et/ou commerciales sont également planifiées. Enfin la mobilité constitue un aspect très important de la charte, avec une incitation claire à opter pour la mobilité douce ou les transports partagés, tout en offrant des infrastructures qui facilitent ces modes de déplacement.

Prochaine étape : la commande d'un avant-projet basé sur les principes de la charte pour permettre ensuite à la société Pilotage Gouttes d'Or de passer à la phase de réalisation. Si tout va bien, les premiers coups de pioche se feront en 2023.

Neuchâtel, le 20 octobre 2020

Direction de l'Urbanisme

Renseignements complémentaires:

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'urbanisme, christine.gaillard@ne.ch, 032 717 76 01

Gabriel Winkler, président de la société Pilotages Gouttes d'Or SA, president@lesrocailles.ch, 032 753 53 56